

Procès-verbal

1. Souhais de bienvenue et désignation des scrutateurs

Le président Maurice Decoppet ouvre la séance à 10h45 et adresse à son tour un message de bienvenue à l'assemblée et salue les personnes invitées. L'ordre du jour ne suscitant pas de remarques, il sera suivi tel que proposé.

M. Raymond Croset et M. Bertrand Francey sont désignés comme scrutateurs.

2. Rapport du président

Le président donne lecture de son rapport pour l'année 2014.

3. Rapport du trésorier, comptes 2014 et rapport de l'organe de révision

M. Thomas Beck, trésorier, donne lecture de son rapport. M. Jean-Claude Mugny, réviseur de l'ABVL étant excusé, c'est le président qui donne lecture des conclusions du rapport de l'organe de révision.

4. Approbation des rapports du président et du trésorier, approbation des comptes

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité :

- le rapport du président
- le rapport du trésorier
- les comptes 2014

5. Décharge du comité

Décharge est donnée au comité, à l'unanimité des membres présents.

6. Informations de la Fondation Pro Vapore

M. Yves de Siebenthal rapporte sur l'activité de la Fondation pour l'exercice 2014.

7. Objectifs et activités 2015

Le président Maurice Decoppet présente les objectifs et les activités prévues en 2015.

8. Adoption du budget 2015

Le budget 2015 est approuvé à l'unanimité.

9. Fixation des cotisations 2016

L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien des cotisations pour l'année 2016 à :

- | | |
|-------------|--|
| CHF 30.- | pour les membres « individuel » |
| CHF 50.- | pour les membres « couple » |
| CHF 100.- | pour les membres « collectif » |
| CHF 1'000.- | pour les membres « à vie individuel » |
| CHF 2'000.- | pour les membres « à vie couple » |
| CHF 5'000.- | pour les membres « à vie collectif » (durée de 30 ans) |
| CHF 20.- | pour les membres « junior » (6-16 ans) |

10. Election complémentaire d'un membre du comité et nouvelle représentante de la CGN

Le président informe l'assemblée du départ de Mme Kathia Mettan, directrice commerciale à la CGN, à laquelle il adresse quelques mots chaleureux de remerciements pour son engagement durant toutes ces années.

La CGN nomme Mme Carole Hosp, responsable croisières privées et ventes à la CGN comme nouvelle représentante au sein du comité de l'ABVL.

Dans un but de compléter le comité suite au départ de M. Jean-Claude Fert en 2014 et dans l'optique d'avoir des représentants français au sein du comité, le président propose M. Jean-François Kung, Maire d'Yvoire. Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

11. Désignation de l'organe de révision

La fiduciaire Jean-Claude Mugny à Lausanne est reconduite à l'unanimité pour trois ans comme organe de révision.

12. Modification des statuts

Lors des deux dernières modifications des statuts, approuvées par les AG du 27 avril 2013, du 26 avril 2014, il a malheureusement été oublié d'y inclure une décision déjà prise lors de celle du 24 avril 2010, et le comité s'en excuse. Il s'agissait de l'adjonction d'une nouvelle catégorie de « membre à vie », dont plusieurs sont enregistrés dans le fichier des membres.

La nouvelle teneur de **l'Article 3 (catégories)** sera donc la suivante :

L'ABVL se compose de :

- a) membre individuel : toute personne ...
- b) membre couple : ...
- c) membre collectif : ...
- d) membre junior :

nouveau :

- e) membre à vie : membre (individuel, couple, collectif) qui paie une cotisation unique lors de son admission. Toutefois, pour le membre collectif, l'exemption du paiement des cotisations annuelles est limitée à 30 ans.

La modification est approuvée à l'unanimité.

13. Propositions individuelles et divers

Pas de propositions à signaler.

Pour terminer, le président informe que la prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 23 avril 2016 (sous réserve de modifications), dans la région lausannoise en un lieu encore à déterminer.

La séance est levée à 12h00, après un exposé de M. Eric Soret, sur la rénovation du bateau « Italie » et quelques directives administratives sur la croisière dînatoire à bord du « Simplon » qui le suivra.

Lausanne, le 25 avril 2015

Maurice Decoppet
Président

François Bosshard
Secrétaire